

LISTE DE DANIEL VALÉRO “GENAS, C’EST VOUS”

Lors du dernier renouvellement, notre chef de file Daniel Valéro, réélu maire de Genas, a été à nouveau désigné comme 1^{er} vice-président de la Communauté de Communes de l’Est Lyonnais (CCEL) en charge du Développement économique et des Transports. À ce titre, il conduira le grand projet de modernisation des accès et voiries de la Zone industrielle Mi-Plaine, l’une des plus actives et importantes de France. Situés sur trois communes (Genas, Chassieu et Saint-Priest) et plus de 1000 hectares, regroupant 1370 entreprises et plus de 20 000 emplois, les accès de cette zone d’activités méritent une seconde jeunesse. Un programme pluriannuel d’investissements a été bâti afin de sécuriser ses grandes artères, de les doter de trottoirs, mais aussi de créer de nouvelles pistes cyclables, des aires de stationnement, des interstices de verdure et des sites propres pour les

bus. L’idée de Daniel Valéro étant d’anticiper l’arrivée future d’une ligne rapide de bus (ou d’un tramway !) -ce qui serait une excellente nouvelle pour cette zone d’activités historique et attractive- il s’attache d’ores et déjà à réserver les espaces nécessaires afin de ne pas “recasser”, dans quelques années, ce qui sera fait. Entre 2022 et 2023, une enveloppe de 9 millions d’euros sera ainsi engagée pour quatre villes de la CCEL dont une partie pour l’avenue des Frères Montgolfier, reliée à la Rocade Est puis à Eurexpo. Cette voie étant très empruntée, il est urgent de la sécuriser, tout comme la rue Lionel Terray, qui fera -elle aussi- l’objet d’aménagements. Une concertation a d’ailleurs été programmée avec les associations d’entreprises autour des travaux envisagés. Les entreprises de ce secteur et celles de la zone d’activités sont également invitées

à donner leur avis. Plus spécifiquement pour les Genassiens, nous sommes fiers d’annoncer que le projet urbain du quartier de Vurey est sur les rails. Conformément à ce que nous avons promis, les terrains nécessaires ont été acquis lors du précédent mandat ; place maintenant à la concrétisation. En lien avec l’Opac du Rhône, nous allons conduire un projet parfaitement dimensionné pour Vurey, constitué de seulement 80 logements. Les constructions ne comporteront pas plus d’un étage (+ attique), pour être en harmonie avec leur environnement immédiat. Elles prévoiront l’accueil de professions libérales ou de commerces en rez-de-chaussée, si des porteurs de projet se manifestent. Dans les prochains mois, une réunion publique sera organisée afin de vous présenter les premières esquisses, ainsi que le calendrier.

Nous vous y attendons nombreux. Pour terminer, nous souhaitons revenir sur les trois épisodes d’occupation illicite de terrains privés et publics par des gens du voyage, au printemps et cet été. Nous rappelons qu’il n’est pas dans les attributions du maire de demander l’intervention de la police, mais au préfet d’agir pour gérer les évacuations. Nous remercions ici l’adjudant-chef de la brigade de gendarmerie, qui est intervenu -un dimanche- pour expulser les contrevenants du terrain privé qu’ils avaient occupé en août. Il est évident que lorsque tout le monde fait preuve de bonne volonté face à ce type de difficulté, les choses se gèrent plus vite et mieux ! D’autant qu’à Genas, nous sommes parfaitement en règle quant à nos obligations en matière d’aires d’accueil des gens du voyage.

**Liste de Daniel Valéro,
“Genas, c’est vous”**

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d’information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l’expression des conseillers n’appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d’application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur ».